



louer un bien à mon ex conjoint

Par **léa55**, le **22/01/2021 à 14:04**

Bonjour,rnrnMoi et mon conjoint avons acheté une maison et un appartement accolé à cette maison en 2016. Pour le moment nous vivons encore ensemble mais nous nous séparons. Il va, par la suite metre, la maison à son nom. Et ce que je pourrais rester dans la maison et lui donner un loyer et lui prendrait le petit appartement ? Nous avons 2 enfants et ce serait plus simple de faire ainsi pour le moment. Et pensez vous que j'aurais droits à des aides de la Caf .suivant mes revenus ?rnrnJe vous remercie pour votre réponse.rnrnBonne journée.

Par **Visiteur**, le **22/01/2021 à 14:27**

BonjourrnrnCe n'est pas certain, pour la CAF, il faut aucun élément laissant supposer que vous vivez à la même adresse. Je vous conseille de vous y renseigner directement.

Par **Tisuisse**, le **23/01/2021 à 08:50**

Bonjour,rnrnEtes-vous mariés ? parce que vous parlez de votre "conjoint" mais à aucun monment de votre "mari" or, les conjoints sont des couples mariés.